Découvrez le Brevet Professionnel Coiffure



FAMILLE MÉTIERS :
Métiers de la beauté et du bien-être

FILIÈRE : Coiffure

DURÉE DE LA FORMATION :
20 à 24 mois

MODE D'ENSEIGNEMENT :
Formation en alternance sous contrat d'apprentissage (12 semaines de cours /an, le reste du temps en entreprise)

NIVEAU D'ADMISSION :
CAP Métiers de la Coiffure

DIPLÔME OBTENU :
BREVET PROFESSIONNEL



MON PROFIL

- Qualités morales (Dynamisme, capacité d'adaptation, politesse)
- Qualités physiques (présentation, habileté manuelle)
- Qualités professionnelles (gestion, communication)
- Goût artistique

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

- Cette formation permet à son titulaire d'exercer en tant que professionnel qualifié dans les techniques capillaires (hygiène, soins, coupe, mise en forme temporaire ou durable de coiffage, coloration, éclaircissement) sur la clientèle féminine et masculine.
- Elle permet également la conception et la réalisation de coiffures personnalisées.
- Le titulaire du BP Coiffure assure l'animation et la gestion du personnel, la vente et le développement des produits et des services.
- Il participe également à la gestion administrative et financière de l'entreprise.

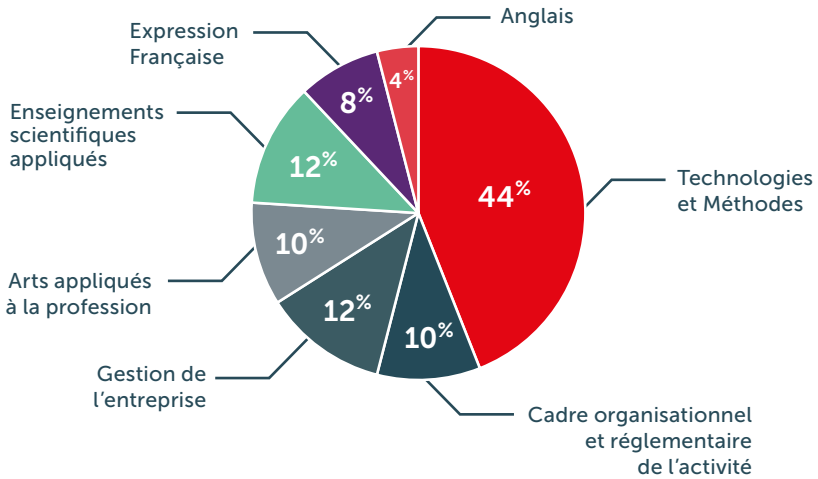

— Apprentissage avec le CFA Vendée Pro compétences, association de gestion des CFA (Centre de Formation des Apprentis) de l'enseignement catholique de Vendée.

St GABRIEL - St MICHEL | 32 rue du Calvaire • 85290 SAINT-LAURENT s/SÈVRE Cedex • Tél. 02 51 64 62 62 - Fax 02 51 92 33 66 - [contact@saint-gab.com]

Découvrez le Brevet Professionnel Coiffure

CE QUE NOUS SOUHAITONS VIVRE ENSEMBLE

- Des formations permettant de découvrir des techniques professionnelles coiffure diverses
- Ateliers techniques à l'image des salons, en adéquation avec les exigences de la profession
- Suivi personnalisé du parcours de formation



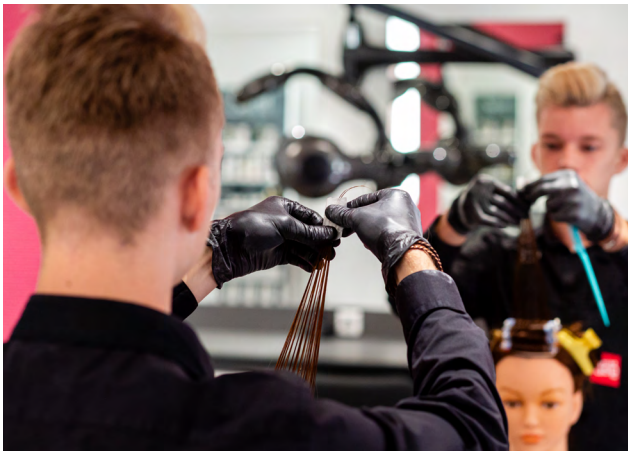

APRÈS LE BREVET PROFESSIONNEL, JE PEUX POURSUIVRE VERS UN

- Brevet de Maîtrise Coiffure
- BTS Métiers de la Coiffure

PLUS TARD, JE DEVIENS

- Coiffeur / Coiffeuse : en salon de coiffure/barbier, en centre de soins capillaires, en établissement de tourisme, en établissement de soins de cure
- Chef d'entreprise
- Directeur technique
- Manager
- Chef de bac
- Animateur/Animatrice ou responsable technique
- Conseiller professionnel



Rémunération :

1ère année en contrat d'apprentissage :

DE 16 À 17 ANS	DE 18 À 20 ANS	DE 21 À 25 ANS	+26 ANS
27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC

2ème année en contrat d'apprentissage :

DE 16 À 17 ANS	DE 18 À 20 ANS	DE 21 À 25 ANS	+26 ANS
39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	100% du SMIC

saint-gab.com

St GABRIEL - St MICHEL | 32 rue du Calvaire • 85290 SAINT-LAURENT s/SÈVRE Cedex • Tél. 02 51 64 62 62 - Fax 02 51 92 33 66 - [contact@saint-gab.com]